

Bulletin des membres

Le bulletin des membres d'Assuris fournit des articles et des documents sur les principaux enjeux de l'industrie, l'actualité réglementaire, les perspectives mondiales et les nouveautés concernant Assuris.

Numéro I - Mai 2022

Table des matières

Enjeux de l'industrie

[Nous ne sommes pas votre réparateur Maytag](#)

Il est certes vrai que les assureurs font rarement faillite, mais nous faisons beaucoup plus pour protéger les assurés canadiens et servir nos membres que d'attendre un tel événement! ... **Lire la suite**

[La force de la diversification : valeur des actifs et risque de crédit après la pandémie](#)

Assuris voulez mieux comprendre l'impact sur la valeur des actifs et risque de crédit... **Lire la suite**

Actualité réglementaire

[La norme IFRS 17 – Profits ou prophétie](#)

Le 1er janvier 2023, la norme IFRS 17 entrera en vigueur. Elle touchera tous les assureurs vie canadiens et changera la façon dont la rentabilité est comprise et gérée... **Lire la suite**

[Plan directeur de la transformation du BSIF](#)

Quelques mois seulement après sa nomination au poste de surintendant du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) le 29 juin 2021... **Lire la suite**

Perspective globale

[Intérêt des autorités mondiales d'établissement des normes pour la protection des assurés](#)

Il y a un regain d'intérêt sur la protection des assurés par les autorités mondiales d'établissement des normes... **Lire la suite**

Chez Assuris

[Perspectives d'avenir](#)

La mission d'Assuris est de protéger les assurés en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie...

Lire la suite

[Votre voix : le comité consultatif de l'industrie d'Assuris](#)

Le comité consultatif de l'industrie a été établi pour favoriser l'échange d'information, améliorer la communication et retenir les suggestions des sociétés membres sur les principales questions de l'industrie.... **Lire la suite**

Enjeux de l'industrie

Un excellent exemple de nos capacités uniques est la SIAP Vie, la filiale autorisée d'Assuris spécialisée dans l'assurance vie. La SIAP Vie peut agir comme une institution-relais, ce qui nous offre un large éventail d'options et d'outils pour résoudre la faillite d'un assureur. Nous avons fait appel à la SIAP Vie dans des faillites antérieures pour fournir de la réassurance à un assureur qui avait des inquiétudes quant à la valeur de certains portefeuilles d'assurance dont il a fait l'acquisition. Cela a permis de disposer de plus de temps pour régler les questions relatives aux actifs non liquides en difficulté et d'éviter une vente au rabais lors de la liquidation.

Être toujours prêt signifie également tester régulièrement nos stratégies, outils et capacités, souvent de concert avec nos partenaires réglementaires et autres, au moyen de simulations à petite et grande échelle. Les exercices sont conçus pour relever les lacunes dans nos stratégies et nous assurer que nous serons prêts à gérer la résolution d'une compagnie en difficulté.

Un autre élément permettant de garantir que nous sommes toujours prêts est la mise en place des mécanismes de financement appropriés. Notre système de cotisation financé par l'industrie est conçu pour limiter la contagion en restreignant le montant que nous pouvons recouvrer auprès de l'industrie au cours d'une année. Assuris a récemment travaillé avec l'industrie de l'assurance vie pour augmenter son fonds de liquidités à 200 millions de dollars afin de s'assurer de pouvoir répondre à une protection immédiate et d'éviter toute perturbation pour les assurés.

Le tableau 1 présente un résumé du système de cotisation d'Assuris.

Tableau 1 :	Objectif
Cotisation particulière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elle sert à payer les coûts engagés en vue de protéger les assurés. ▶ Au Canada, le maximum est de 0,5 % du coussin de solvabilité d'une société membre par an.
Cotisation de prêt	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elle sert à combler les besoins de liquidités lorsque les autres sources de fonds ne sont pas suffisantes comme la cotisation particulière et le fonds de liquidités. ▶ C'est une mesure provisoire pour répondre aux besoins financiers à court terme liés à une société membre en difficulté. ▶ Au Canada, la cotisation de prêt ne peut pas dépasser 3 % du coussin de solvabilité d'une société membre.
Cotisation extraordinaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elle est mise en œuvre lorsque les cotisations particulières et de prêt ne suffisent pas à combler les besoins financiers afin de protéger les assurés. ▶ Elle est basée sur les primes des affaires nouvelles d'assurance vie, d'assurance maladie et de gestion de patrimoine.
Fonds de liquidités	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il est constitué de 200 millions de dollars investis dans des actifs très liquides à faible risque pour satisfaire aux besoins de liquidités immédiats.

Les assurés canadiens et les membres d'Assuris peuvent avoir l'esprit tranquille en sachant que nous sommes là, toujours vigilants et toujours prêts. Nous sommes là pour vous.



Stephanie Greer FSA, FICA, est vice-présidente directrice, Risques et résolution, chez Assuris, et est chargée d'identifier les risques de solvabilité et de s'assurer qu'Assuris est prête en cas de résolution. Elle travaille activement avec les autorités de contrôle pour assurer un cadre réglementaire solide en mettant l'accent sur l'identification précoce des risques et la préparation aux problèmes d'insolvabilité en assurance-vie.

La force de la diversification : valeur des actifs de l'industrie et risque de crédit après la pandémie

Steve McMahon

Vice-président adjoint, Risques et résolution

Les gestionnaires du risque de crédit ont la (mauvaise?) habitude d'utiliser l'analogie du baseball lorsqu'ils parlent du cycle d'investissement. Une réponse à la question « Où en sommes-nous dans le cycle? » pourrait ressembler à ceci : « On dirait la pause de la 7e manche », ce qui veut dire qu'un cycle du crédit favorable commence à se prolonger et que la situation pourrait bientôt se renverser.

Pour poursuivre l'analogie, la pandémie pourrait se comparer à bien des égards à un long retard causé par la pluie. Une intervention fiscale et monétaire sans précédent a pratiquement empêché tout changement induit par le marché. Grâce à l'arrivée des vaccins au début de 2021, on a pu commencer à anticiper le retour à une dynamique de marché plus normale en 2022.

À Assuris, nous examinons les risques de l'industrie et les risques propres aux entreprises du secteur de l'assurance vie. Il n'est donc pas surprenant que la valeur des actifs et le risque de crédit aient été au cœur de nos préoccupations lorsque nous avons commencé à sortir de la pandémie. En 2021, nous nous sommes entretenus avec divers spécialistes, notamment des spécialistes du crédit et des actifs de nos sociétés membres, des autorités de réglementation et de la Banque du Canada. Nous avons également effectué nos propres recherches afin d'obtenir une vue d'ensemble de la valeur globale des actifs de l'industrie et du risque de crédit.

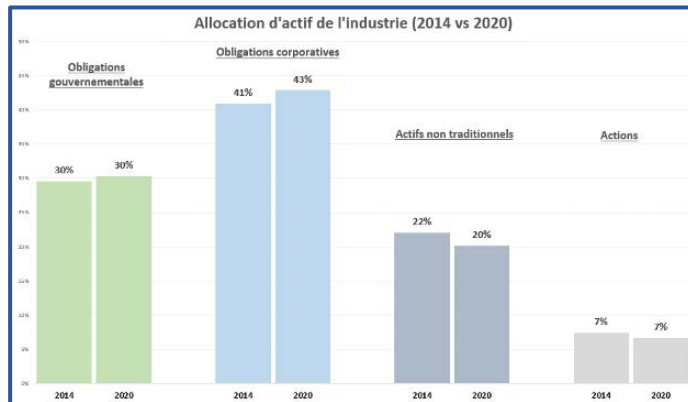
Nous avons constaté la bonne diversification de notre industrie au chapitre des catégories d'actifs et de l'exposition au risque de crédit, et sa préparation adéquate pour continuer à faire face avec succès à cette période d'incertitude.

Nous avons noté que quelques secteurs sont plus susceptibles de subir une baisse de valeur après la pandémie, notamment la vente au détail de produits non essentiels, l'immobilier commercial et résidentiel. Nous avons toutefois constaté que l'exposition globale de l'industrie à ces secteurs est négligeable et bien gérée sur le plan des risques.

Enjeux de l'industrie

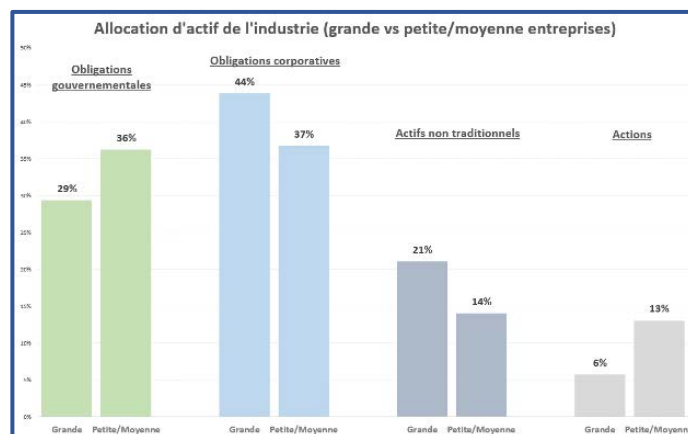
Voici un aperçu des actifs de l'industrie qui pourrait vous intéresser.

Les assureurs canadiens investissent principalement dans des titres à revenu fixe (ce qui représente 80 à 85 % des actifs totaux de l'industrie). La répartition des actifs est demeurée stable au cours des six dernières années, comme le montre le graphique suivant:



La catégorie des actifs non traditionnels comporte principalement des placements hypothécaires commerciaux et résidentiels, et des placements immobiliers.

Nous constatons une différence entre les actifs des portefeuilles des grandes entreprises et ceux des petites et moyennes entreprises :



À mesure que l'année 2022 avance, les pressions inflationnistes, la fluctuation des taux d'intérêt, la gestion des stratégies de placement dans le cadre de la norme IFRS 17 et, surtout, la réapparition du risque géopolitique rendent une fois de plus difficile la prévision de l'évolution du cycle du crédit. Même si nous devons demeurer vigilants, l'industrie est en position de force pour faire face à la nouvelle période d'incertitude, grâce à sa diversification et à sa gestion des risques.



Steve McMahon, FSA, FICA, est vice-président adjoint, Risques de l'industrie, chez Assuris. Il est chargé d'analyser les risques économiques généraux et les risques émergents de l'industrie. Il est également chargé d'élaborer les points de vue d'Assuris sur les questions de capital et de politique actuarielle. Steve participe activement à l'analyse approfondie des risques de solvabilité de nos compagnies d'assurance-vie membres.

Engagement des parties prenantes

Chez Assuris

Nous établissons et maintiendrons de solides relations avec nos parties prenantes en nous engageant volontairement auprès de chacun d'eux d'une manière pertinente. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'établir dès aujourd'hui des relations solides pour être en mesure de gérer efficacement toute faillite éventuelle.

Projets de 2022

- ▶ **Améliorer notre programme d'engagement des parties prenantes**
 - Assurés et conseillers financiers : faire connaître Assuris et son rôle dans l'industrie et informer les parties prenantes sur la protection offerte par Assuris.
 - Sociétés membres et comité consultatif de l'industrie : obtenir des renseignements sur l'industrie qui appuient la compréhension d'Assuris en matière de risque d'insolvabilité et fournir de l'information à valeur ajoutée ou des pratiques exemplaires afin d'appuyer celle des membres.
 - État et autorités de contrôle : obtenir des renseignements sur l'État qui appuient la compréhension d'Assuris en matière de risque d'insolvabilité et fournir de l'information à valeur ajoutée ou des pratiques exemplaires à cet égard.
 - Partenaire de l'industrie : créer des liens avec les partenaires de l'industrie pour se tenir au fait des développements et des pratiques exemplaires afin d'accroître notre savoir-faire en matière de résolution, de fournir un leadership éclairé et de maintenir des relations solides pour soutenir notre préparation globale en cas de résolution.

- ▶ **Mise en place du plan de communication** – Faire connaître Assuris et sa protection. Être prêt en cas de résolution signifie notamment de faire savoir aux assurés qu'ils sont protégés par Assuris. Les Canadiens ne devraient pas entendre parler d'Assuris pour la première fois au moment où une compagnie d'assurance vie fait faillite. Le plan de communication fait partie intégrante de notre programme d'engagement des parties prenantes et vise expressément à informer les assurés et les conseillers financiers. Ces derniers sont les vecteurs qui feront connaître notre pertinence et véhiculeront de l'information exacte aux assurés.

Excellence opérationnelle

Nous faisons preuve d'excellence dans toutes nos activités et nous cherchons constamment à nous améliorer. Nous répondons aux attentes élevées des sociétés membres en matière de gestion financière saine, de gestion efficace des risques, de pratiques exemplaires de gouvernance, de pratiques de gestion des ressources humaines de pointe et de technologie hautement sécurisée pour que nos membres puissent nous faire parvenir leurs déclarations obligatoires en toute sécurité.

Projets de 2022

- ▶ **Élaborer des stratégies en cas de brèche de cybersécurité** – Améliorer notre structure de TI et atténuer les cyberrisques, notamment en effectuant une simulation avec le conseil d'administration afin de tester le plan d'intervention de la Société en cas de cyberattaque.
- ▶ **Mettre à jour la politique et les pratiques relatives à notre portefeuille de placements** – Évaluer la composition actuelle des actifs et déterminer si nous devrions diversifier nos placement.

RETOURNER

Chez Assuris

Votre voix : le comité consultatif de l'industrie d'Assuris

Le comité consultatif de l'industrie (CCI) est composé de sept représentants de compagnies d'assurance vie élus par vous, les sociétés membres. Il a été établi pour favoriser l'échange d'information, améliorer la communication et retenir les suggestions des sociétés membres sur les principales questions de l'industrie. Le CCI est un lien essentiel entre le conseil d'administration d'Assuris et l'industrie.

Rôle officiel

Les fonctions et les responsabilités officielles du CCI consistent à prodiguer des conseils sur ce qui suit :

- ▶ s'assurer d'offrir une protection adéquate à tous les assurés canadiens;
- ▶ apporter les modifications nécessaires au Règlement et au Protocole d'exécution, c'est-à-dire aux documents officiels qui régissent la Société;
- ▶ offrir une rémunération appropriée et compétitive aux membres du conseil d'administration d'Assuris;
- ▶ recommander des candidats pour le conseil d'administration et le CCI d'Assuris.

Point de vue de l'industrie

Au-delà de son rôle officiel, le CCI formule de précieuses suggestions sur les questions de l'heure, notamment la méthode standard d'établissement des exigences de capital, la mise en œuvre d'IFRS 17 et l'orientation stratégique de la Société.

Nous remercions tous les membres du CCI pour leur participation et leur travail.

Membres actuels du comité consultatif de l'industrie

Peter McCarthy (président)
Président-directeur général, BMO
Société d'assurance-vie

Alec Blundell
Premier vice-président et chef de
l'exploitation, Co-operators,
Compagnie d'assurance-Vie

Jean-François Chalifoux
Président-directeur général, Beneva

Denis Dubois
Président et chef de l'exploitation,
Desjardins Sécurité financière

Lisa Forbes
Chef des finances, Manuvie Canada

Todd Lawrence
Président et chef de la direction,
ivari

Jeff Macoun
Président et chef de l'exploitation,
Canada, La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

LE SAVIEZ-VOUS?

Peter McCarthy est le président-directeur général comptant le plus grand nombre d'années de service à ce titre au sein d'une compagnie d'assurance vie canadienne.

Jean-François Chalifoux a été nommé personnalité financière de l'année 2020 par le journal Finance et Investissement.

[RETOURNER](#)